

6. LA BITOUZIÈRE

Nom d'origine normande latine « bis », deux et « Touzé » qui signifie tondu et enfin le suffixe collectif « Iéra », le domaine.

La Bitouzière est la ferme où l'on tondait les moutons deux fois. Cela peut vouloir dire deux choses : soit que la nourriture donnée aux moutons étaient si bonne que l'on pouvait faire deux tontes, soit que les fermiers étaient mauvais à la tonte et qu'ils étaient obligés de reprendre leurs animaux à deux reprises.



« D'azur, à un agneau d'argent, accompagné en chef d'une croix composée de quatre pointes de flèche adossées et jointes d'or, accostée de deux peignes d'argent, affrontés en pal. »

Le mouton et les deux peignes sont la traduction du nom du lieu. La croix reprend pour partie le blason communal rattachant ainsi le hameau à son chef lieu.

JUSTIFICATIFS :

Page 273 Tome 1 et Page 76 Tome 4 dans le Dictionnaire Topographique de la Mayenne :

« Fief vassal de Monthavoux, dont sont sieurs : Sébastien du Melle en 1499. Ambroise de Lore, seigneur de Couptrain, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui vend à Jacques Garnier en 1587. Claude Mallet, seigneur du Puyz. Terre, fief et seigneurie de la tenue de Coufrut ; vendus ensemble par Marie du Fresne, veuve de Marie Antoine L. Dallard, seigneur de Montesson, demeurant à Saint-Germain-en-Laye en 1776.



MELLE Sébastien n'est pas référencé par Angot.

Cette absence s'explique par le fait d'une erreur dans l'orthographe du nom de famille qui était **Merle** et non **Melle**. On trouve la trace du dénommé **Sébastien Merle** dans le Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, Volume 7-8, page 161, 1888 : « Ceux-ci eurent pour fils notre **Foucquet du Merle**, seigneur, comme nous le voyons, en 1456 de Couvigné et de Juvigné. Il avait épousé Marie de Mathéfélon et en eut entr'autres enfants, **Olivier du Merle**, père de **Sébastien**, tous deux successivement seigneurs du fief de Juvigné. **Sébastien** mourut sans enfants, et après sa mort, arrivée dans la première moitié du XVI^e siècle, le fief en question fut vendu par ses héritiers à Nicolas Eudeline déjà seigneur de Rouencestre en Juvigné. Voici d'ailleurs ce qui est dit du fief de Juvigné dans l'aveu rendu

en 1566 à Domfront par le seigneur de la Ferrière dont ce lieff relevait : « Item tenoient dudit de la Ferrière anciennement en parage les hoirs **Sébastien du Merle** par un don de mariage fait à Messire Jehan de Logy jadis chevalier et la dame sa femme, à cause d'elle un fief noble à court et usage nommé le fief de Juvigny qui se estend en la paroisse de Juvigny et ès paroisses de Beaulandais et Halleines et ainsi qu'il est contenu par les anciens aveux, et lequel fief est à présent rendu par hommage au dit sieur de la Ferrière pour tant que le parage est failly et comme ledit lien a rendu Nicolas de Rouen, Castre, etc. à présent seigneur de Juvigné » Archives Nationales P.293.

Nota : Le Juvigné dont il est question correspond à Juvigny-sous-Andaine.

Portait : « De gueules, à trois quintefeuilles d'or, percées du champ. » (Armorial Général de France, Volume 19 Normandie-Alençon, Page 20).



LORE (De) : Famille qui a donné naissance au plus brave des capitaines manceaux des guerres anglaises du XV^e siècle. Elle tire son origine et son nom de la terre de Lore en Oisseau. Le premier ancêtre connu se nommait **André Leroux** (Andreas Rufus), qui paraît avec Eustache, sa femme, dans plusieurs contrats avec l'abbaye de Savigny en 1217. Son fils prend le nom de **Robert de Loyre ou de Lore** en 1237. Outre les aînés, qui continuèrent d'habiter la terre patrimoniale, d'autres branches possédèrent et habitèrent : Fresnay au Bourgneuf-la-Forêt et le Buron en Saint-Berthevin-la-Tannière, une terre en Morannes et d'autres en Thorigné-en-Charnie, Saint-Laurent en Anjou.

Portait : « D'hermine à trois quintefeuilles de gueules ».

Ambroise de Lore, l'intrépide champion de la cause nationale, naquit au château de Lore vers 1394, d'**Ambroise de Lore** et de Marie, bâtarde de Guillaume de Prez. Son grand père était **Robert de Lore**, qualifié chevalier. Il n'y a donc pas lieu, comme l'a fait d'Achon, de supposer deux personnages du nom d'Ambroise entre Robert et notre héros ; et c'est bien lui qui, en 1410, âgé de 21 ans environ, était l'aîné de trois frères, fils d'Ambroise et de Marie de Prez, lesquels avaient déjà « bonne volonté de servir à la guerre. Ambroise avait été marié prématurément et grâce à des manœuvres assez compromettantes de sa mère, veuve alors, et de sa grand mère, avec Guillaumette de Courcierier, fille d'un riche et puissant chevalier du pays. Ambroise ne se ressentit point de toutes ces intrigues ; il avait bonne envie de servir contre les anglais ; on était en pleine et rude guerre ; il fit ses premières armes de bonne heure. Avant même que le Maine ne fût envahi, il alla combattre à Azincourt, puis s'attacha au comte d'Armagnac devenu connétable. Après différents combats au Bas Maine, autour du château de Courcieriers, nous le trouvons à Paris au nombre des compagnons de Tanneguy du Chatel, qu'il aide le 29 mai 1418 à soustraire le dauphin aux mains des Bourguignons, puis au poste du Pont de Charenton, qu'il défend pendant que le dauphin se tient à Melun. Rappelé dans le Maine, il s'empare de Fresnay, dont il est fait capitaine, continue la lutte avec vigueur avec Guérin de Fontaine sous le commandement du seigneur de Beauveau, gouverneur de l'Anjou et du Maine, et pendant dix ans mène

une rude guerre de partisan qui ne laisse jamais l'Anglais en sécurité et qui reconforte les populations opprimées. Il perd Fresnay le 19 avril 1420, est fait prisonnier près de Villaines-la-Juhel, devient, à peine délivré, capitaine de Sainte-Suzanne, assiste à une série de batailles, mène sa troupe dans des chevauchées héroïques, préside à des combats singuliers. En 1422 avec le comte d'Aumale, le vicomte de Narbonne et le baron de Coulonches, il fait une campagne heureuse en Normandie. Deux combats sont livrés l'un au delà de Bernay, l'autre au retour, sur la route de Mortagne. **Lore** est à l'avant garde dans la marche en avant, à l'arrière garde dans la retraite. Au mois de septembre 1423, c'est lui qui, averti par la duchesse d'Anjou que les Anglais vont passer sur les frontières du Maine avec un convoi de 1200 bœufs et vaches enlevés des pâturages de l'Anjou, prévient le duc d'Aumale, prépare la bataille de la Brossinière et, le premier à l'escarmouche, décide la victoire par une attaque de flanc. Mais les insulaires reviennent toujours plus nombreux sur notre malheureux pays. Pendant l'été de 1425 Salisbury attaque Le Mans, vaillamment défendu par **Ambroise Lore** et Pierre Le Porc, capitaine de Mayenne, mais qui succombe pourtant après 20 jours, le 2 août. Sainte-Suzanne est prise quelques jours après et **Lore**, son gouverneur, prisonnier avec la garnison, paie 2000 écus pour sa rançon, puis se retire à Sablé pour reprendre la lutte sans défaillance. En 1426, il vient jusqu'en vue de Sainte-Suzanne surprendre à Ambriers Henri Blanche, qu'il capture avec sa troupe ; et pousse même une pointe hardie jusque dans les faubourgs du Mans, qui tombent un instant en son pouvoir. Quand Arthur de Richemont quitte le Maine pour aller à Chatellerault pendant l'automne de 1427, **Lore** et Le Porc bataillent toujours. Saint-Cenery, dont **Lore** a maintenu le commandement, où il soutient une première attaque de Falstaf, devient son centre d'opérations jusqu'à ce qu'il parte pour rejoindre l'élite de la chevalerie française sous les murs d'Orléans. Il se distingue sous les yeux de Jeanne d'Arc et la suite à toutes les étapes glorieuses de la route de Reims, souvent à l'avant garde et aux postes périlleux. Après le sacre du roi, il poursuit la campagne : A Troyes, Chalons, Laon, Soissons, Château-Thierry, sous les ordres du comte de Clermont. Il obtient le gouvernement de Lagny-sur-Marne, mais est envoyé à la fin de décembre par le duc d'Alençon, qui l'a choisi pour maréchal, défendre la place de Saint-Cenery contre laquelle les garnisons anglaises s'acharnent opiniâtement. Lui-même y est investi ; mais la nuit, il traverse les lignes ennemies et court à Chinon demander des secours au roi ; puis revient chasser l'anglais qui l'attend à peine. Le duc d'Alençon était entré en lutte avec le duc de Bretagne. **Lore**, qui commande à La Guerche, trouve moyen de ravitailler Pouancé assiégé par les Bretons, mais négocie entre les deux ducs et les réconcilie, le 19 février 1432. De Sablé, où il ne fait que passer, il se hâte d'accourir à Saint-Cenery au secours d'Armagnac, son brave lieutenant qui soutient un nouveau siège. Il campe à Vivoin et une autre partie de la troupe de secours sur l'autre rive de la Sarthe. Les anglais viennent les surprendre, ont d'abord le dessus. **Lore** est blessé et fait prisonnier, mais il se dégage, rallie son monde, remporte un avantage signalé et entre sans coup férir à Saint-Cenery, car les assiégeants ont décampé. Il put soigner en paix ses blessures et quand il se sentit remis en vigueur et santé, il entreprit une de ses plus audacieuses chevauchées, à travers 30 lieues de pays d'occupation anglaise. Une foire célèbre se tenait tous les ans dans les faubourgs de Caen, le jour de la Saint Michel, 30 septembre. **Lore** trouve aussi plaisant que profitable d'aller y faire une razzia de provisions et de prisonniers. Il part avec 700 hommes, traverse tout le pays sans donner l'éveil aux nombreuses garnisons, accomplit son coup de main avec un bonheur inouï et ramène 3000 prisonniers avec un butin immense. Ce furent alors des escarmouches sans fins entre Saint-Cenery et Fresnay. **Lore** bat d'Arondel à Grateil. Les anglais viennent le 1^{er} mai 1433 planter par bravade un mai sous les murs de Saint-Cenery, mais les manceaux le reportent pour amener les ennemis dans une embuscade où Ralph Hodeston, maréchal de Fresnay, est fait prisonnier et perd un grand nombre de ses hommes. Saint-Cenery succombe pourtant cette même année 1433, entre le 5 septembre et le 26 novembre. La femme d'**Ambroise de Lore** était, dit-on, dans la place. On ne la retient pas prisonnière car le 26 novembre elle obtient un sauf conduit pour aller, à partir du 10 décembre, pendant trois mois, avec Jean de Cordon, son serviteur, quatre hommes, quatre femmes et deux pages, à Saint-Cenery, La Ferté, Sablé, Château-Gontier, Beaumont, Sillé ..., voler, gibayer et chasser. Pareille liberté lui est accordée le 8 mai 1434 pour aller hors l'obéissance du duc de Bedford. **Ambroise de Lore** était pendant ce temps là en Normandie avec le duc d'Alençon pour seconder les gens du pays qui commençaient à s'insurger contre leurs oppresseurs. Avec André de Laval il attaqua Venable, retranché dans l'abbaye de Savigny, le retrouva peu après à 10 lieues de Lassay ; lui tua 200 hommes et rentra à Laval d'où il était parti. Pierre Le Porc était de cette affaire. En 1435 c'est Matthieu Got et sa troupe, se rendant au siège de Saint-Denis, qu'il défait de compte à demi avec le sire de Bueil. Appelé lui-même par le roi pour le siège de Paris, il se signala encore par son habileté et son courage, contribua efficacement au succès et reçut du roi, avec le titre de conseiller et chambellan, la charge de prévôt de la capitale. Dans ces fonctions **Ambroise de Lore** sut réprimer les séditions et n'épargna pas les partisans des anglais ; c'est ce qui lui valut dans le journal d'un bourgeois de Paris la note de débauché n'aimant aucunement le bien commun. Ce sont calomnies qui couraient dans le parti anglais. On disait pour vrai, c'est toute l'autorité que le bourgeois de Paris invoque pour appuyer ses commérages scandaleux et les calomnies qu'il déverse sur tous les bons français, réservant toute sa pitié et ses éloges pour les anglais. Le prévôt ravitailla hardiment par la Seine les Français qui tenaient Pontoise assiégé et contribua à sa prise le 17 septembre 1441. Il mourut la veille de l'Ascension le 25 mai 1446. Il laissait veuve Catherine de Marcilly, sa seconde femme, fille du baron d'Ivry, et mère de plusieurs enfants, entre autres un fils, Ambroise, et une fille, Ambroise, qui épousa Robert d'Estouville, prévôt de Paris après le grand capitaine, son beau-père. Catherine de Marcilly se remaria avec Pierre Petit, chevalier. Il y avait dans la succession d'**Ambroise de Lore** certaines couleuvrines, canons et artileries.

GARNIER n'est pas référencé par Angot.

Plusieurs Garnier sont dotées d'armoiries, mais le manque de précision ne permet pas d'affecter les bonnes armes.



MALLET : Famille noble originaire du Fresne de Couoterne, implantée au Maine d'abord à la Bermondière. **François Mallet**, mari d'Anne Le Cornu, servait sous Pierre Le Cornu, son parent, gouverneur de Craon pour la ligue. La famille se répand ensuite dans tout le bas Maine : À l'Effrière de Bannes, à Beaumesnil, Chevigné, Coulfray au doyenné de Javron. Les titulaires de ces trois dernières terres, dans leur déclaration commune aux enquêteurs en 1667, n'indiquent pas leur parenté avec les sieurs de la Bermondière.

Portait « D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes d'argent, en pointe d'un lion de même, à la bordure de gueules, chargée de trois boucles d'or ».



FRESNE n'est pas référencé par Angot.

Portait : « D'argent, à trois molettes d'éperon de sable, 2 et 1. » (Armorial Général de l'Anjou, Tome 2, page 64, Joseph Denais, 1885.)



DALLARD n'est pas référencé par Angot.

En fait le nom de famille exact est **D'Allard**. Une biographie complète de cette famille est rédigée par Louis-Pierre d'Hozier dans son Armorial Général de France de 1741, registre second, page 31. L'extrait qui suit concerne **Marc-Antoine Laurent d'Allard** : « **Marc-Antoine Laurent d'Allard** , nommé à la tête de cet article , a été reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem au mois de Février 1723. Ecuyer du Roi le 23. Octobre 1735. & Gentilhomme de Monfieur le Duc d'Orléans. Avant qu'il eut cette dernière Charge , il avoit été Capitaine réformé à la fuite du Régiment Royal des Vaisseaux Infanterie , & Exempt de la Compagnie des Gardes de feu M. le Duc d'Orléans, puis en 1729. Capitaine en pied dans le Régiment de Limoufin Infanterie.

De fon Mariage accordé le 16. Septembre 1728. avec Marie-Madeleine du Fresne, font fortis
VII. DEGRÉ.

1. Laurent-Gaspard d'Allard , Ecuyer, né le 6. Juillet 1729.
2. Marie-Louise d'Allard , née le 17. Décembre 1733 .
3. Antoinette-Charlotte d'Allard , née le premier Décembre 1737 .
4. Marie-Louise Angelique d'Allard , née le 17. Juin 1739.

Portait : « D'or à un chevron de sable, accompagné de trois étoiles d'azur, rangées en chef, et d'un croissant de gueules, posé à la pointe de l'écu. » (Armorial Général de France, Registre 2, page 31, Louis-Pierre d'Hozier, 1741.)